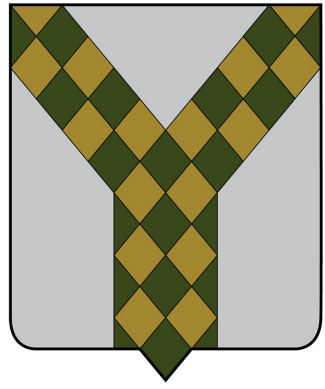




COMMUNE DE FONTES

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2.B PLAN DES
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Département de l'Hérault

Echelle : 1/7 500 ème

LEGENDE

Servitudes d'Utilité Publique (SUP) :

- Monument Historique : L'église et le cimetière attenant
- Servitude AC1 : Périmètre Délimité des Abords (PDA)
- Captage AEP publique
- Captage AEP privé
- Servitude AS1 (avec DUP)
- Servitude AS1 (sans DUP)
- Servitude SUP1 autour des canalisations de transport de matières dangeureuses
- Servitude I3 relative au transport de gaz naturel
- Servitude I4 liée au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
- Servitude I4 liée au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine - tampon de 100 mètres

Autres indications :

- Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)
- OLD : tampon de 50m
- Secteurs concernés par une OLD
- Atlas des Zones Inondables (AZI) sur le bassin versant de l'Hérault
- Lit mineur
- Lit moyen
- Lit majeur

